



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN
DEPARTEMENTAL DE LA COTE D'OR**

Affaire suivie par Mme Laëtitia VAN VAËCK
Service des ressources humaines
Tél : 03 80 44 69 46
Mél : laetitia.van-vaeck@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 6 juin 2024

ARRÊTE N° 938

**FIXANT LES LISTES D'ADMISSION DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE DE
L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER – SESSION 2024**

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU** la loi n°2005-8436 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;
- VU** le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscription à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;
- VU** le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 autorisant l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France ;
- VU** le décret n°2003-532 du 18 juin 2003 modifié relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

- VU** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU** le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;
- VU** le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'État ou de ses établissements publics ;
- VU** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- VU** l'arrêté du 19 octobre 2018 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur ;
- VU** l'arrêté du 18 septembre 2023 fixant les modalités d'organisation des concours externe et interne d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'Intérieur et des Outre-mer ;
- VU** l'arrêté ministériel du 24 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2° classe de l'Intérieur et des Outre-mer ;
- VU** l'arrêté du 19 février 2024 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2024 aux concours externe et interne pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2° classe de l'Intérieur et des Outre-mer
- VU** l'arrêté préfectoral du 7 décembre 2023 portant ouverture des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2° classe de l'Intérieur et des Outre-mer pour la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, au titre de l'année 2024;
- VU** l'arrêté préfectoral du 14 mars 2024 portant composition du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2° classe de l'Intérieur et des Outre-mer pour la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, au titre de l'année 2024;
- VU** l'arrêté préfectoral du 29 avril 2024 fixant les listes d'admissibilité des concours externe et interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2° classe de l'Intérieur et des Outre-mer pour la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, au titre de l'année 2024;
- VU** l'arrêté préfectoral du 22 mai portant délégation de signature en faveur de Mme Marie AUBERT, Préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès de la Préfète de la région Grand-Est, Préfète de la zone de défense et de sécurité Est, Préfète du Bas-Rhin (hors classe), et en faveur de certains personnels placés sous son autorité exerçant leurs fonctions au SGAMI ;
- VU** la convention de délégation de gestion exercice 2024 en date du 2 janvier 2024 ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la préfecture de la Côte d'Or ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le jury a fixé les listes des candidats admis sur liste principale et sur liste complémentaire des concours externe et interne, ouverts au titre de l'année 2024, pour le recrutement d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'Intérieur et des Outre-mer.

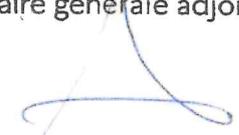
Les listes des candidats admis sont annexées au présent arrêté.

Article 2 : Les candidats sont admis à concourir sous réserve de satisfaire à toutes les conditions requises pour pouvoir être recrutés en qualité d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'Intérieur et des Outre-mer. Ces conditions pourront être vérifiées jusqu'à la date de nomination du lauréat.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Bourgogne Franche-Comté.

Fait à DIJON , le 6 juin 2024

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe,


Amelle GHAYOU

CONCOURS INTERNE
Liste des 6 candidats admis sur liste principale

CIVILITÉ	NOM PATRONYMIQUE	NOM MARITAL	PRÉNOM	Rang de classement
Madame	KONS		Prudencia	1
Monsieur	BOUCHON		Nicolas	2
Madame	RAPENNE		Sabrina	3
Madame	VUILLEMIN	DEMILLIERE	Nathalie	4
Madame	GAVIGNET	PAROTY	Nelly	5
Madame	GRANDPERRET		Elodie	6

Il n'a pas été établi de liste complémentaire interne.

CONCOURS EXTERNE
Liste des 9 candidats admis sur liste principale

CIVILITÉ	NOM PATRONYMIQUE	NOM MARITAL	PRÉNOM	Rang de classement
Monsieur	POURPRIX		Mickael	1
Madame	JOANNES	DUEZ	Alexandra	2
Madame	RICOEUR		Priscilla	3
Madame	MONOT		Lisa	4
Monsieur	MOUGIN		Arnaud	5
Madame	CERIN	FINCK	Karine	6
Madame	HENNEQUIN		Mathilda	7
Monsieur	BENOIT		Vincent	8
Madame	LAURET	DORIDOT-LAURET	Laurence	9

CONCOURS EXTERNE
Liste des 17 candidats admis sur liste complémentaire

CIVILITÉ	NOM PATRONYMIQUE	NOM MARITAL	PRÉNOM	Rang de classement
Madame	MARTERER		Albane	1
Madame	LEWANDOWSKI		Jessica	2
Madame	SAMSON		Madelyne	3
Monsieur	CLOIX		Romain	4
Madame	LOISON	LANIER	Celine	5
Madame	RIVIERE		Lea	6
Madame	PACAUD		Suzaline	7
Madame	LEWANDOWSKI		Charlotte	8
Madame	NUNES DE CARVALHO		Amelie	9
Monsieur	RAMDANI		Pascal	10
Madame	ROBARDET		Lucie	11
Madame	GUYOT		Melissa	12
Madame	HUMBERT		Janie	13
Madame	LENFANT		Marion	14
Monsieur	MAJORCZYK		Yann	15
Madame	LEVIEUX		Florine	16
Madame	FAUCHET		Jessica	17